

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX.

PROGRES



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL SIMPLIFIE

Date : mercredi, 14 juin 2023

Monsieur Ahmed Ould Amar, Coordonnateur national, lance au nom et pour le compte du **Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Équipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux (PROGRES)**, le présent Appel d'Offres National Simplifié, en vue de la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable de la localité de Kraa Lebkaniss à partir d'un puits à Lekhreize (zone du lac de Maal), tels que spécifiés et quantifiés dans le cadre de Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième partie (pièce n° 3), du dossier.

1. Les entrepreneurs intéressés sont priés de présenter leurs offres technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE complétés par les pièces demandées dans le dossier d'AONS en deux exemplaires (un original et une copie), et de la déposer sous plis fermé au siège du **Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Équipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux (PROGRES)**, au plus tard **le mercredi 21 juin 2023 à 15h00 TU**, Les dossiers d'appel d'offres national simplifié peuvent être retirés auprès de l'Unité de Gestion du PROGRES à l'adresse ci-dessous :

PROGRES

Lot N°206, PRTZ

<https://goo.gl/maps/7e9bgqdt6qhb3e688>

Nouakchott – Mauritanie

Tél : +222 45 24 49 44

2. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée doit porter exclusivement les mentions suivantes : « **Mr le Coordonnateur national de PROGRES, Offre relative à la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable de la localité de Kraa Lebkaniss à partir d'un puits à Lekhreize (Zone du lac de Maal), à n'ouvrir qu'en séance de la Commission Ad-hoc de PROGRES** ».
3. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission Ad-hoc le 21 juin 2023 à 15 heures. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.

4. Les candidats qui ont retiré le dossier sont invités à la séance d'information et/ou de visite des lieux organisée le : SANS OBJET
5. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir par écrit le Coordonnateur de PROGRES au plus tard le lundi 19 juin 2023.
6. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission ad-hoc sur la base des critères ci-après :
 - i. Conformité de l'offre aux exigences du dossier,
 - ii. Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de travaux similaires,
 - iii. Qualification du personnel clé et planning d'exécution,
 - iv. Montant corrigé de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante.
7. La Commission,
 - i. Attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier d'AONS et moins disante par rapport aux autres concurrents.
 - ii. N'est pas tenu de donner suite au présent Appel d'Offres.

Le Coordonnateur national

Ahmed Ould Amar